



[<< lettre précédente](#) // [s'abonner à la Lettr'ALIRE](#) // [Adhérer à l'ALIRE](#)

---

**Lettre d'information de l'ALIRE, l'association des librairies informatisées  
& utilisatrices de réseaux électroniques**

---

**Vendredi 30 mars 2012**

---

## **Dossier ALIRE "l'essentiel sur la TVA 7%"**

**L'ALIRE propose sur son site internet un dossier régulièrement mis à jour reprenant les informations essentielles sur le passage à la TVA 7% en 12 questions.**

### **Sommaire**

1. Suis-je obligé de passer à la TVA 7%?
2. Préparation : dois je faire la bascule le magasin fermé, les caisses déconnectées ou clôturées, faut-il faire un inventaire avant, y a-t-il une manipulation particulière à opérer dans l'interface comptable ?
3. Combien de temps va durer l'opération de mise à jour de ma base de données ?
4. Les avis d'expédition
5. Devis, factures, acomptes, avoirs, caisses et duplicatas, vente aux collectivités
6. Droit de prêt et déclaration à la Sofia
7. A quel taux de TVA les retours vont-ils être crédités après le 1er avril ?
8. Mise à jour du champ disponibilité des fiches articles
9. Cas des éditeurs qui n'ont pas mis à jour leurs fiches ou ne sont pas référencés sur le FEL
10. Cas des articles à multiples taux de TVA, avec une remise de 5% et articles gérés au prix d'achat (ex livres importés)
11. Différence entre prix imprimé et prix en caisse
12. Site de vente en ligne

[Consulter le dossier](#)

[Imprimer le dossier \(pdf\)](#)

---

## Dernières mises à jour

- **libraires informatisés non raccordés aux mises à jour du FEL : obtenez une liste des nouveaux prix des livres de votre fonds en remplissant un formulaire sur le site DILICOM**
- **TVA applicable aux retours : les grands distributeurs communiquent les règles appliquées**
- quels frais vous seront facturés par vos prestataires informatiques SSII ?
- l'affiche d'information sur les prix pour la clientèle a été envoyée aux libraires dans l'office Hachette du 28 mars
- l'augmentation du taux de TVA pour le livre passera de 5,5% à 7% le 1er avril 2012, sauf pour la Corse (qui conserve une TVA à 2,10%)

**Vous vous posez une question et ne trouvez pas la réponse dans notre dossier?  
Posez-nous votre question par mail et nous vous y répondrons sous 24h.**

---

## Qu'est-ce que l'ALIRE ?

---

### ALIRE

Association des librairies informatisées et utilisatrices de réseaux électroniques

60 rue Saint André des Arts, 75006 PARIS

01 58 46 27 98 / 06 58 68 34 61

<http://alire.asso.fr> / [alire@alire.asso.fr](mailto:alire@alire.asso.fr)



2012 © ALIRE | [alire@alire.asso.fr](mailto:alire@alire.asso.fr)